

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur de la matière</b>	<b>Anti Fog Glass Cleaner</b>
<b>Synonyme(s)</b>	BCAF21212CN
<b># CAS</b>	Mélange
<b>Usage du produit</b>	Nettoyant à vitres
<b>Fabricant</b>	ITW Permatex Canada 35 Brownridge Road, Unit 1 Halton Hills, ON L7G 0C6 CA Téléphone: 1-905-693-8900 No de téléphone d'urgence: 1-877-504-9352

## 2. Identification des risques

<b>Description générale des risques</b>	DANGER LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES. CAUSE L'IRRITATION AUX YEUX.
<b>Effets potentiels sur la santé à court terme</b>	
<b>Voies d'exposition</b>	Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion.
<b>Yeux</b>	Cause une irritation.
<b>Peau</b>	Peut causer une irritation.
<b>Inhalation</b>	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
<b>Organes cibles</b>	Yeux. Peau.
<b>Effets chroniques</b>	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
<b>Signes et symptômes</b>	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
<b>Effets potentiels sur l'environnement</b>	Voir la Section 12.

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
1,2-Propylèneglycol	57-55-6	1 - 5
Propan-2-ol	67-63-0	10 - 30
Éthanol	64-17-5	60 - 100

## 4. Premiers soins

<b>Mesures de premiers soins</b>	
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Inhalation</b>	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
<b>Ingestion</b>	Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

## Conseils généraux

Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

---

## 5. Mesures de lutte contre le feu

---

<b>Propriétés inflammables</b>	Inflammable d'après les critères du SIMDUT. Les vapeurs peuvent atteindre une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Dioxyde de carbone. Mousse d'alcool. Poudre chimique.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Pas disponible
<b>Protection pour les pompiers</b>	
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Pas disponible
<b>Équipement de protection pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Pas disponible
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Pas disponible

---

## 6. Procédures en cas de déversement

---

<b>Précautions individuelles</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
<b>Méthodes de contention</b>	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

---

## 7. Manutention et entreposage

---

<b>Manipulation</b>	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Éviter le contact avec les yeux. Se laver soigneusement après la manipulation.
<b>Stockage</b>	Tenir hors de la portée des enfants. Tenir à distance de toute source de chaleur, de toute étincelle, et de toute flamme. Ne pas entreposer à températures dépassant 120°F (49°C). Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

### Limites d'exposition

Ingrédient(s)	Limites d'exposition
1,2-Propylèneglycol	<b>ACGIH-TLV</b> Indéterminé
Éthanol	<b>ACGIH-TLV</b> MPT: 1000 ppm LECT: 1000 ppm
Propan-2-ol	<b>ACGIH-TLV</b> MPT: 200 ppm LECT: 400 ppm

### Mesures d'ingénierie

Ventilation générale adéquate.

### Protection individuelle

#### Protection pour les yeux et le visage

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

#### Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

#### Protection de la peau et du corps

Conformément aux directives de votre employeur.

#### Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

#### Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
Couleur	Incolore
Forme	Liquide.
Odeur	Caractéristique Alcool
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Point d'éclair	13 °C (55.40 °F)
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	0.79 - 0.8
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun à notre connaissance
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Conditions à éviter</b>	La chaleur, flammes nues, décharge statique, étincelles et d'autres sources d'allumage. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides. Oxydants.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

## 11. Propriétés toxicologiques

### Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
1,2-Propylèneglycol	Pas disponible
Éthanol	31623 ppm rat
Propan-2-ol	16970 mg/l/4h rat

### Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
1,2-Propylèneglycol	14800 mg/kg lapin; 20000 mg/kg rat
Éthanol	3450 mg/kg souris; 7060 mg/kg rat
Propan-2-ol	4396 mg/kg rat

### Effets d'une exposition aiguë

<b>Yeux</b>	Cause une irritation.
<b>Peau</b>	Peut causer une irritation.
<b>Inhalation</b>	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

**Sensibilisation** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

**Effets chroniques** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

**Cancérogénicité** Voir ci-dessous.

#### ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens

Éthanol	64-17-5	A3 - Substance cancérigène confirmée par rapport aux animaux au effet inconnu para rapport aux hommes.
Propan-2-ol	67-63-0	A4 - Non classifié comme carcinogène humain

#### IARC - Groupe 1 (Cancérogène aux Humains)

Éthanol	64-17-5	Monograph 100E [in preparation] (in alcoholic beverages); Monograph 96 [2010] (in alcoholic beverages)
---------	---------	--

#### IARC - Groupe 3 (Inclassables)

Propan-2-ol	67-63-0	Monograph 71 [1999]; Supplement 7 [1987]; Monograph 15 [1977]
-------------	---------	---

**Mutagénicité** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

**Effets sur la reproduction** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

**Térogénicité** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

**Nom des produits toxicologiquement synergiques** Pas disponible

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

#### Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data

1,2-Propylèneglycol	57-55-6	96 Hr EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: 19000 mg/L
Propan-2-ol	67-63-0	96 Hr EC50 Desmodesmus subspicatus: >1000 mg/L; 72 Hr EC50 Desmodesmus subspicatus: >1000 mg/L

#### Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

1,2-Propylèneglycol	57-55-6	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 51600 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 41 - 47 mL/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 51400 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 710 mg/L
Éthanol	64-17-5	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 12.0 - 16.0 mL/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: >100 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 13400 - 15100 mg/L [flow-through]
Propan-2-ol	67-63-0	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 9640 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 11130 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: >1400000 µg/L

#### Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data

1,2-Propylèneglycol	57-55-6	24 Hr EC50 Daphnia magna: >10000 mg/L; 48 Hr EC50 Daphnia magna: >1000 mg/L [Static]
Éthanol	64-17-5	48 Hr LC50 Daphnia magna: 9268 - 14221 mg/L; 24 Hr EC50 Daphnia magna: 10800 mg/L; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 2 mg/L [Static]
Propan-2-ol	67-63-0	48 Hr EC50 Daphnia magna: 13299 mg/L

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Pas disponible
<b>Bioaccumulation /accumulation</b>	Pas disponible
<b>Mobilité dans l'environnement</b>	Pas disponible
<b>Effets sur l'environnement</b>	Pas disponible
<b>Toxicité aquatique</b>	Pas disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Pas disponible
<b>Information sur l'évolution des produits chimiques</b>	Pas disponible
<b>Autres effets adverses</b>	Pas disponible

## 13. Élimination des résidus

**Instructions relatives à l'élimination des résidus** Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Pas disponible

**Emballages contaminés** Pas disponible

## 14. Informations relatives au transport

### Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

#### Requêtes fondamentales pour le transport:

<b>Appellation réglementaire adéquate</b>	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Éthanol, Propan-2-ol)
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Numéro UN</b>	UN1993
<b>Groupe d'emballage</b>	II
<b>Renseignements supplémentaires:</b>	
<b>Dispositions particulières</b>	16
<b>Exceptions liées au conditionnement</b>	Quantité limitée <1L



## 15. Données réglementaires

### Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

#### Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

1,2-Propylèneglycol	57-55-6	1 %
Éthanol	64-17-5	0.1 %
Propan-2-ol	67-63-0	1 %

### Classement SIMDUT

Catégorie B - Division 2: Liquide inflammable, Catégorie D-Division 2B

### Situation SIMDUT

Contrôlé

### L'étiquetage SIMDUT



### État des stocks

#### Pays ou région

Canada

#### Nom du stock

Liste intérieure des substances (LIS)

#### En stock (Oui/Non)\*

Oui

Canada

Liste extérieure des substances (LES)

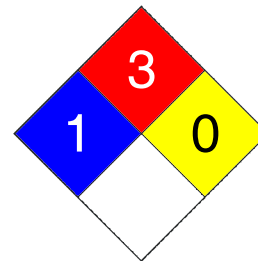
Non

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

## 16. Renseignements divers

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 1
Inflammabilité	3
Danger physique	0
Protection individuelle	X



### Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

### Date de publication

08-Nov-2011

### Date en vigueur

01-Nov-2011

### Date d'expiration

01-Nov-2014

### Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

### Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010